



CONFERENCE-DEBAT

VERS UNE POLITIQUE PUBLIQUE DE REDUCTION DES EMISSIONS LIEES A LA CONSOMMATION

**AUX NIVEAUX FRANCAIS, EUROPEEN ET
INTERNATIONAL**

Le 7 octobre 2013 de 15h30 à 18h.

Au Centquatre
5 rue Curial, 75019, Paris
Métro Riquet

Contacts

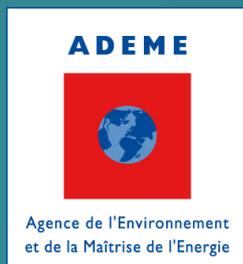
Celia Gautier, chargée de mission Europe au Réseau Action Climat
celia@rac-f.org / +33 1 48 58 89 76

Meike Fink, chargée de mission Energie Climat au Réseau Action Climat
meike@rac-f.org / +33 1 48 89 79

Le Réseau Action Climat – France (RAC-F) est une association loi de 1901 spécialisée sur le thème des changements climatiques fondée en 1996. Le RAC-F regroupe 18 organisations nationales de défense de l'environnement, d'usagers des transports, de promotion d'alternatives énergétiques et de solidarité internationale.

<http://www.rac-f.org/>

Avec le soutien de



Les émissions de gaz à effet de serre continuent de s'accroître au niveau mondial, menaçant chaque année le maintien des changements climatiques dans des limites soutenables par nos sociétés et nos économies. Un quart des émissions circule entre les pays à travers le commerce international, et ne fait l'objet d'aucune prise en compte spécifique dans les politiques climatiques internationales. En effet, les inventaires nationaux officiels comptabilisent uniquement les émissions liées à la production effectuée sur le territoire d'un pays (c'est-à-dire les émissions « territoriales »).

Notre consommation de biens importés s'accroît dans les pays développés. En France, les importations proviennent en majorité de pays ayant des systèmes énergétiques plus émetteurs de gaz à effet de serre. Ces émissions « importées » provoquées par la consommation des français n'apparaissent pas dans nos inventaires nationaux d'émissions et sont ignorées par nos politiques publiques. A titre d'exemple, le système européen d'échange de quotas (SEQE), qui fonctionne selon une logique de production, ignorerait 50% des émissions liées à la consommation d'aluminium et produits dérivés en Europe.

Dans ce contexte, il semble pertinent de s'interroger sur les mesures politiques qui permettraient de limiter les émissions liées à la consommation en France et en Europe.

PROGRAMME

15h30-16h OUVERTURE

Introduction : pourquoi faut-il s'intéresser aux émissions liées à la consommation et aux politiques publiques qui visent à les réduire ?

Pierre Perbos, président du Réseau Action Climat France.

16h-16h30 ETAT DES LIEUX DES EMISSIONS LIEES A LA CONSOMMATION DANS LE MONDE

Quelle est la différence entre les méthodes traditionnelles de comptabilisation des émissions territoriales (protocole de Kyoto), et l'approche complémentaire de comptabilisation des émissions liées à la consommation ou l'approche empreinte carbone ?

Quel est l'historique des émissions liées à la consommation ? Quels sont les principaux flux d'émissions ? Entre quels pays ? Qui exporte et qui importe des émissions ?

Jim Skea, chercheur à l'Imperial College à Londres, Royaume-Uni.

16h30 - 18h00 Débat

**REDUIRE LES EMISSIONS LIEES A NOTRE
CONSOMMATION :
COMMENT FAIRE ? QUEL ROLE DANS LE REGIME
CLIMATIQUE POST-2020 ?**

Quelles sont les conditions de mise en place et de succès des politiques publiques liées à la consommation et au commerce international ? Quelles sont les mesures prioritaires ? Que nous indiquent les expériences menées en France et en Europe ?

Paul Watkinson, ministère de l'Ecologie, chef de la délégation française dans les négociations internationales sur le climat.

Le rôle des politiques de réduction des émissions liées à la consommation dans le cadre politique international post 2020.

Yannick Jadot, Eurodéputé (Verts européens).

Quelles mesures de réduction des émissions liées à la consommation dans le paquet énergie climat de l'UE après 2020 ?

Ariane Labat, DG Climat, Commission européenne

Quelles mesures de réduction des émissions liées à la consommation dans le paquet énergie climat de l'UE après 2020 ?

Antonin Vergez, ministère de l'Ecologie

L'expérience française en matière d'affichage environnemental et les expériences en cours dans l'Union européenne.

Jim Skea, chercheur à l'Imperial College, Londres.

Les expériences menées au Royaume-Uni.

Célia Gautier, Réseau Action Climat France

Le point de vue des ONG sur les mesures politiques prioritaires à mettre en place.

Modération : Hervé Fournier, TERRA 21

18h-19h30

COCKTAIL DINATOIRE

LES EMISSIONS LIEES A NOTRE CONSOMMATION : MIEUX COMPRENDRE LES ENJEUX

Les inventaires d'émissions liés à la consommation nous renseignent sur les émissions induites en dehors de notre territoire par nos choix de consommation. Ces méthodologies complémentaires montrent l'interconnexion des pays à travers le commerce international, ainsi que le déséquilibre des échanges au niveau mondial. Elles soulèvent des enjeux importants : qui est responsable des émissions induites par notre consommation ? Comment inclure les émissions « importées » dans le périmètre de définition de nos politiques climatiques ?

Deux problèmes sont souvent soulevés en matière de politique climatique : les « fuites de carbone » et les « afflux de carbone ». Comment réduire ces transferts d'émissions parfois ignorés par les politiques climatiques dans le monde ?

- **Les « fuites de carbone » directes** sont des délocalisations d'activités productives causées par une politique climatique trop contraignante, entraînant ainsi un déplacement des émissions à l'étranger. Un outil politique à l'échelle européenne tel que le SEQE vise à éviter les fuites de carbone d'un pays européen à un autre. La plupart des études constatent néanmoins que les politiques climatiques européennes et françaises n'ont pas causé de fuites de carbone à l'extérieur de l'Europe. D'abord, la mise en place du SEQE a été assortie d'un système de gratuité de quotas pour les entreprises soumises à la concurrence internationale. Ensuite, le prix de la tonne de carbone sur le marché européen est aujourd'hui trop faible (aux alentours de 5 euros) pour réellement peser sur la compétitivité des entreprises européennes. Cette question des fuites de carbone directes demeure pertinente dans le contexte d'un renforcement nécessaire et significatif de la politique climatique européenne et française, par exemple via une accélération de la contrainte sous le SEQE, des objectifs européens de réduction d'émissions pour 2020 et 2030 ambitieux (respectivement -30% et au moins -55%), ou une contribution climat-énergie efficace.
- **Les « afflux de carbone »** sont les émissions incorporées dans nos importations de biens et services. Si ces produits proviennent de pays dont le système énergétique est plus émetteur de gaz à effet de serre qu'en France ou en Europe, alors leur consommation génère des émissions plus importantes que l'usage de produits fabriqués sur le territoire français ou européen. Cet afflux d'émissions n'est pas pris en compte dans nos politiques publiques de lutte contre le changement climatique. Dans un contexte d'augmentation des importations et de la consommation, cette question est essentielle pour l'avenir de nos politiques européennes et françaises. Au rythme actuel, un décrochage entre les émissions territoriales (en baisse) et les émissions liées à la consommation (en hausse) risque de s'opérer. Des politiques complémentaires en France et en Europe seront nécessaires pour limiter ces « importations » d'émissions. Les pays industrialisés importateurs doivent endosser une partie de la responsabilité de ces émissions et étendre leur éventail de mesures politiques de réduction de leurs émissions nationales, en fonction du

niveau et de la composition de leur consommation, des structures de production, de l'intensité carbone et énergétique et des caractéristiques des échanges commerciaux avec différents pays.

Certaines politiques publiques peuvent être adoptées au niveau national et régional. Mais au-delà, il faudra intégrer un cadre politique sur les émissions liées à la consommation dans un nouvel accord international sur le climat, en veillant au respect des questions d'équité. Dans les négociations internationales sous les Nations unies, un tel accord doit être conclu au plus tard en 2015, lors de la Conférence des Parties de Paris.

Les politiques de réduction des émissions liées à la consommation sont généralement classées en trois grandes catégories : les politiques liées au commerce international, les politiques de relocalisation et les politiques liées à la consommation.

- **Les politiques agissant sur le commerce**

international : A condition qu'on opère une réforme structurelle du système européen d'échange de quotas, et qu'on mette en place une taxe augmentant sensiblement le signal-prix du carbone en France, la mise en place d'un **mécanisme d'ajustement carbone aux frontières** est une option politique à étudier avec intérêt. Une telle mesure pourrait, sous certaines conditions, limiter les « exportations » d'activités émettrices dans des pays tiers présentant des politiques climatiques moins contraignantes. Elle pourrait aussi inciter les entreprises étrangères à diminuer les émissions induites par leur propre production, si elles souhaitent continuer à accéder aux marchés occidentaux.

L'adoption d'une telle mesure à l'échelle mondiale suppose de définir une méthodologie et des standards d'émissions harmonisés. Elle paraît donc peu probable dans le paysage géopolitique actuel. En revanche, une telle mesure appliquée aux frontières européennes (équivalant au prix du carbone à l'intérieur du système européen d'échange de quotas), reste dans le domaine du possible. Elle pourrait également répondre aux exigences de compatibilité avec les règles de l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

L'ajustement carbone aux frontières fait toutefois l'objet de nombreuses critiques, notamment concernant sa faisabilité, le risque d'incompatibilité avec les règles de l'OMC et son impact économique sur les pays en développement. Quelles seraient son utilité et sa faisabilité en Europe et en France ? Sous quelles conditions ? Quels seraient ses effets bénéfiques et ses faiblesses ? Quels risques pose-t-elle pour l'équité du régime climatique international ?

Au-delà de l'ajustement carbone aux frontières, d'autres politiques liées au commerce international pourraient permettre un accès équitable de tous les pays à un développement soutenable. Pour réduire les émissions incorporées dans nos importations tout en permettant aux pays du Sud de continuer à se développer, il est intéressant de regarder de près l'intensité carbone des produits importés. Des mécanismes financiers Nord-Sud innovants ; des programmes de transfert de technologie ou des accords de filières industrielles ou de branche ont de ce point de vue un rôle essentiel à jouer pour réduire l'intensité carbone de nos importations.

- Les politiques de réduction des émissions des transports internationaux :** La plupart des produits commercialisés à l'internationale circulent sur la planète via le transport maritime et aérien. Dans un bien de consommation importé d'Asie sont incorporées des émissions liées à sa production sur place, mais aussi au transport nécessité pour sa production d'une part, et sa consommation dans un autre pays d'autre part. Cependant, aujourd'hui, les émissions du transport international ne sont ni comptabilisées, ni réglementées. Lors de la négociation du protocole de Kyoto, elles ont été exclues du champ des émissions couvert par cet accord international, faute de consensus entre les Etats. La question a été renvoyée aux organisations sectorielles des Nations unies dédiées à ces deux secteurs : l'Organisation maritime internationale (OMI) et l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI). Depuis près de 20 ans, ces instances négocient sur des mesures sans arriver à se mettre d'accord. Réduire les émissions des transports internationaux, maritime et aérien, est devenu un enjeu capital. Ils constituent l'une des sources d'émissions qui augmentent le plus vite. L'aérien est déjà responsable de 5% du changement climatique mondial, soit autant que l'Allemagne.
- Les politiques ciblant la consommation domestique :** Les méthodologies de comptabilisation des émissions liées à la consommation permettent d'envisager d'autres types de politiques publiques, qui agissent soit sur la production dans un pays tiers, soit sur la demande domestique. Globalement, elles visent un changement des modes de consommation. Il s'agit par exemple des politiques d'allongement de la durée de vie des produits, d'éco-conception, d'une taxe carbone sur la consommation, de politiques de réduction des déchets ou de modification des régimes alimentaires. Certaines de ces mesures pourraient contribuer à la prospérité nationale, en dynamisant notamment l'économie des services (réparation notamment).
- Les politiques de relocalisation :** Un autre moyen de baisser nos « importations » d'émissions de gaz à effet de serre pourrait être la relocalisation de certaines filières industrielles en France ou en Europe. Une telle relocalisation ferait augmenter les émissions territoriales françaises (sauf en cas de mesures de compensation des émissions dans d'autres secteurs). Mais ces activités seraient soumises aux politiques climatiques contraignantes des pays développés. De plus, des emplois locaux pourraient être créés dans certains secteurs (même si les retombées positives sur l'emploi local ne sont pas toujours claires). Les effets bénéfiques pour le climat d'une telle relocalisation demeurent cependant incertains, et variables en fonction des secteurs. En outre, cette relocalisation ne se ferait pas sans impacts socio-économiques dans les pays en développement, posant des problèmes d'équité du régime climatique mondial. Des problèmes socio-économiques pourraient également se poser en Europe : aujourd'hui, les importations de biens de consommation permettraient au consommateur final de réaliser des gains de pouvoir d'achat substantiels par rapport à l'achat de produits équivalents « Made in France ». Ces économies seraient de l'ordre de 100 à 300 euros par ménages et par mois (évaluation CEPII de 2013).

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Publication du Réseau Action Climat, avec l'Ademe et le Citepa : « Les émissions importées, le passager clandestin du commerce international », avril 2013.

http://www.rac-f.org/IMG/pdf/EMISSIONS-IMPORTEES_RAC-Ademe-Citepa-2.pdf

- Bordigioni, Mathieu / Hita, Alain / Le Blanc, Gilles (2012) « Role of embodied energy in the European manufacturing industry: Application to short-term impacts of a carbon tax, » *Energy Policy* 43 (2012) 335-350
- Chatillon, M. Alain (2011) « Réindustrialisons nos territoires », mission commune d'information sur la désindustrialisation des territoires n°403 tome I (2010-2011) - 5 avril 2011
- CGDD / SOeS (2012) « L'empreinte carbone de la consommation des Français : évolution de 1990 à 2007 », *Le point sur* n° 114
- CGDD/SOeS (2012) « Le contenu carbone du panier de consommation courant », *Le point sur* n°121 ; avril 2012
- Consales, Georges / Fesseau, Maryse / Passeron, Vladimir (2009) « La consommation des ménages depuis cinquante ans », dans *Cinquante ans de consommation*, édité par l'INSEE et Statistiques publiques.
- Davis, Steven / Peters, Glen / Caldeira, Ken (2011) « The supply chain of CO2 emissions » ; *PNAS*, November 8, 2011 vol. 108
- Davis, Steven / Caldeira, Ken (2010) « Consumption-based accounting of CO2 emissions » ; *PNAS*, March 23, 2010 vol. 107
- Derksen, Samantha (2011) « EU Climate Policies and development country trade vulnerability » ; *ICTSD Issue Paper No.19*
- Emlinger, Charlotte / Fontagné, Lionel (2013), « (Not) Made in France », *La Lettre du CEPII*, CEPII, 20 juin 2013.
http://www.cepii.fr/PDF_PUB/lettre/2013/let333.pdf
- Fouré / Monjon (2013), « Les fuites de carbone, mythe ou réalité ? », Billet du 10 Avril 2013, CEPII.
<http://www.cepii.fr/blog/bi/post.asp?IDcommunique=202>
- Godard, Olivier (2011) « L'ajustement aux frontières, condition de la crédibilité d'une politique européenne du climat ambitieuse » ; *Revue de l'OFCE / Débats et politiques* – 120 (2011)
- House of the Commons – Energy and Climate Change Committee (2010) « Consumption-Based Emission Accounting », Twelfth Report of Session 2010-12 – Volume I ; Second Special Report of Session 2012-13
- ICTSD, UNEP, International Trade centre (2012) « Trade and Environment Briefings: Product Carbon Footprint Standards », Policy brief 9, June 2012
- Insee (2010) « Exportations et importations de la France dans le monde », INSEE, 2010
http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg_id=0&ref_id=NATTEF08467
- Jensen, Michael Friis (2009) « Leveling or Mining the Playing Field? Implementation Problems of Carbon-Motivated Border Adjustment taxes » ; Danish Institute for International Studies, PREM-notes trade, n° 146 – dec 2009
- Kuik, O. et M. Hofkes (2010), « Border adjustment for European emissions trading: Competitiveness and carbon leakage », *Energy Policy* No. 38.
- Le Figaro (2013), « Le Made in France vous coûterait 100 à 300 euros par mois », article du 13 août 2013. <http://www.europe1.fr/Economie/Le-Made-in-France-vous-couterait-100-a-300-euros-par-mois-1609369/>

